

Une pandémie qui révèle la vulnérabilité financière des aînés

2 000 \$ par mois, c'est ce que le gouvernement fédéral offre actuellement avec la Prestation canadienne d'urgence (PCU). C'est un effort salubre pour soutenir les familles et les individus qui ont perdu leur emploi en raison de la COVID-19, un montant qui a été jugé suffisant pour vivre décemment durant la pandémie. C'est pourtant beaucoup plus que ce que le gouvernement fédéral offre aux personnes aînées avec le Supplément de revenu garanti (SRG) et la Pension de vieillesse (PSV).

1 500 \$ par mois, c'est le montant qu'un aîné célibataire, divorcé ou veuf reçoit mensuellement avec le maximum combiné de la SRG et de la PSV. Est-ce suffisant pour subvenir aux besoins d'une personne âgée vivant en résidence privée, dont le coût des loyers ne cesse d'augmenter? Parlons aussi du prix des aliments qui ne baissera pas après la pandémie, des médicaments, des soins et des services qui deviennent souvent nécessaires en vieillissant, etc.

Mettre à jour les programmes de PSV et de SRG pour la dignité des aînés

Ces programmes ont été conçus afin de garantir un revenu minimal aux personnes aînées à la retraite. Force est d'admettre qu'il y a un retard considérable entre ce noble objectif et l'augmentation du coût de la vie. Il n'est pas normal qu'une personne retraitée vive en dessous du seuil de la pauvreté.

Alors que les aides financières fusent de toute part durant la pandémie, pour les familles, les travailleurs et les étudiants, il est légitime de s'interroger sur l'espace qu'occupent les aînés dans nos choix de société. Sont-ils oubliés parce que nous croyons qu'ils ne contribuent plus à la société? Pourtant, les aînés contribuent, font du bénévolat, occupent un rôle de grands-parents qui devrait être valorisé davantage et ils consomment.

Personne n'a avantage à appauvrir les aînés. Les conditions sociales et économiques ont un impact important sur la santé physique et mentale. Lorsqu'une personne aînée n'a pas de revenus décents, elle est plus susceptible de développer des problèmes de santé. Cela aussi à un coût, social et financier.

Une désindexation des rentes qui fait mal

Au Québec, n'oublions pas que plus de 300 000 personnes retraitées voient leur pouvoir d'achat s'amenuiser chaque année. Le gouvernement du Québec a fermé les yeux trop longtemps sur cet enjeu qui appauvrit les personnes retraitées des secteurs public et parapublic. Or, avec la désindexation de leurs rentes, nous nous apercevons que la courbe des revenus de retraite s'éloigne de plus en plus de la courbe du prix du panier d'épicerie. Il faut absolument y remédier. L'AREQ et d'autres associations de retraités ont d'ailleurs proposé plusieurs solutions à une tribune de discussion avec le Conseil du trésor. Le gouvernement Legault doit agir là où aucun n'a osé le faire avant.

L'après-pandémie

Si injecter des fonds pour une relance économique est souhaitable, de grâce, n'oublions pas celles et ceux qui ont contribué toute leur vie pour avoir ces filets sociaux qui nous protègent durant une telle crise. Il est plus que temps pour le fédéral d'augmenter la Pension de vieillesse et le Supplément de revenu garanti afin d'assurer des revenus décents pour toutes et tous à la retraite. Pour le provincial, réglons une fois pour toutes cette injustice qui affecte des centaines de milliers de retraités au Québec.

Lise Lapointe, présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ)